

Commune de Châteauneuf Val Saint Donat
Compte rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Présents : DRAC Frédéric, BARTOLUCCI Patrice, PERARD Cathy, ESTUBIER Simon, DUVET Pascal, FRENDU Thierry, TCHERTCHIAN Paul, CONGY Donatien, BUSLIG Elodie, FIGUIERE Adeline, DEFIEZ Bernard

Représentés : GAILLAND Marie-Cornélie représentée par M. DRAC Frédéric, PAU Christine représentée par DUVET Pascal

Absents : VINAY Sylvie

Secrétaire de séance : Cathy PERARD

La séance est ouverte à 19h32

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2020 :

Vote : à l'unanimité

2. SENATORIALES - ÉLECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-182-005 du 30 juin 2020 fixant le nombre de délégués et de suppléants à élire par chaque conseil municipal et leur mode de désignation en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020 dans les Alpes-de-Haute-Provence,

Considérant que le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Châteauneuf-Va-Saint-Donat est de 3 titulaires et 3 suppléants,

Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin il s'agit de M. TCHERTCHIAN Paul et de M. DEFIEZ Bernard, et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme BUSLIG Elodie et de Melle FIGUIERE Adeline. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

- M. DRAC Frédéric
- M. ESTUBIER Simon
- M. CONGY Donatien

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : ... 13
- bulletins blancs ou nuls : 0...
- suffrages exprimés : 13...
- majorité absolue : 7...

Ont obtenu :

- M. DRAC Frédéric : 13 voix
- M. ESTUBIER Simon : 13. voix
- M. CONGY Donatien : 13. voix

M. DRAC Frédéric, M. ESTUBIER Simon et M. CONGY Donatien ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

- M. TCHERCHIAN Paul
- M. DUVET Pascal
- M. BARTOLUCCI Patrice

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : ... 13
- bulletins blancs ou nuls : 0...
- suffrages exprimés : 13...
- majorité absolue : 7...

Ont obtenu :

- M. TCHERTCHIAN Paul : 13 voix
- M. DUVET Pascal : 13 voix
- M. BARTOLUCCI Patrice : 13. voix

M. TCHERTCHIAN Paul, M. DUVET Pascal et M. BARTOLUCCI Patrice ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléants pour les élections sénatoriales.

Questions diverses : aucune

La séance est levée à 19h54

Le Maire,
Frédéric DRAC

